

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
2B – HAUTE-CORSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

De la commune de Vallica

02B-212003396-20250412-BP2025-BF

Séance du 12 avril 2025 à 15 heures 00

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Nombre de conseillers

- En exercice : 7
- Présents : 4
- Procuration : 1
- Votants : 5
- Absents : 2

M CASTELLANI Jean-René

Etaient présents : Mme ANTONIOTTI Marie-Christine, Mme ANTONIOTTI Michelle, Mme BONFANTI Raffaella.

Absents : M LUIGI Serge, M LUIGI Toussaint.

N° de la délibération
14/2025

Procuration : Mme ESCEDI de CAPO Frédérique à Mme ANTONIOTTI Marie-Christine.

Secrétaire de séance : Mme BONFANTI Raffaella.

Date de convocation
4 avril 2025

Le Maire présente le budget primitif 2025 au Conseil Municipal :

Date d'affichage
16 avril 2025

OBJET
Vote budget 2024.

FONCTIONNEMENT			
		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Vote	Crédits de fonctionnement Votés au titre du budget	165 476,00 €	86 204,37 €
Reports	Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent		
	002 Résultat de fonctionnement reporté		19 271,63 €
Total de la section de Fonctionnement		165 476,00 €	165 476,00 €
INVESTISSEMENT			
		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Vote	Crédits d'investissement Votés au titre du budget (y compris compte 1068)	80 465,00 €	24 129,54 €
Reports	Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent	55 960,00 €	7 200,00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		105 095,46 €
Total de la section d'Investissement		136 425,00 €	136 425,00 €
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		301 901,00 €	301 901,00 €

Délibération certifiée
exécutoire en
sous-préfecture
le 16 avril 2025

Le Maire



M Castellani Jean-René
(Signature et Cachet)

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2025, l'a approuvé à l'unanimité dans son ensemble.

Fait à VALLICA, le 12 avril 2025